

# Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 5 juin 2018

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes

Mmes Nathalie BEDIER et Chantal LOUAISIL

Mrs. Anthony SABIN et Yves COURNE

Membres excusés : Mr Franck POIRIER

Mr François HAREL donne procuration à Mme Maryse BEYER

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BEDIER

## Ordre du jour

1. Visite des travaux prévus et en cours (RV sur place)
2. Approbation du dernier compte rendu de conseil
3. Frais de scolarité 2018 2018 ST AIGNAN
4. Participation APPEL école St Antoine BALLOTS
5. Modification statuts TEM (Territoire d'Energie Mayenne)
6. Questions diverses

20 h 30 mn ouverture de la séance

**En préalable à l'ouverture de la séance dans la salle du conseil municipal, le Maire demande une modification à l'ordre du jour pour examiner l'adhésion à Mayenne Ingénierie**

[Accepté à l'unanimité](#)

## **1 – Visite des travaux prévus et en cours**

Les membres du conseil se sont retrouvés au cimetière pour décider des travaux à entreprendre dans la continuité des objectifs décidés en début de mandat

Ensuite la visite s'est poursuivie sur le chantier de la deuxième tranche des travaux de la salle du foyer (toilettes, vestiaire et local de rangement)

## **2 - Lecture du compte rendu du précédent conseil**

[Accepté à l'unanimité](#)

## **3– Frais de scolarité 2017/2018 école de Saint Aignan**

Lors de la présentation à la commune de la facture des frais de scolarité des enfants de la commune un enfant avait été oublié. Le montant est de 410 €

[Accepté à l'unanimité](#)

#### **4- Participation APEL école Saint Antoine de Ballots**

Lors d'un précédent conseil, il avait été décidé d'accorder aux associations de parents d'élèves une subvention de 11 € par enfants (7 enfants de la commune sont scolarisés à l'école St Antoine)

Accepté à l'unanimité

#### **5 – Modification des statuts TEM (Territoire d'EnergieMayenne)**

L'adhésion à ce groupement d'achat d'énergie (ancien SDGEM) a été renouvelée lors du conseil du 3 avril. Il s'agit de voter pour une modification des statuts. Chaque conseiller a reçu les documents pour examen.

Accepté à l'unanimité

#### **6 –Adhésion à Mayenne Ingénierie**

Mayenne Ingénierie est un organisme de conseil pour les travaux prévus dans les communes. La cotisation à cet organisme est gratuite puisque la Communauté de Communes y adhère.

Le Conseil accepte l'adhésion à l'unanimité

#### **7 – Questions Diverses**

**Clôture 22 h 30**

**Prochaine réunion mensuelle : mardi 3 juillet 2018**